

LETTRE DE MISSION

VICE-PRÉSIDENTE DES RELATIONS ET STRATÉGIES INTERNATIONALES

■ DOMAINES : Territoires, partenariats, relations internationales

■ DOMAINE D'ACTION :

La vice-présidente des Relations et Stratégies Internationales se voit confier les missions suivantes dans le domaine de l'international : partenariats internationaux, écosystèmes recherche-mobilité, internationalisation de la recherche et des formations, et développement des ressources associées. Elle travaille en lien étroit avec la vice-présidente Europe.

■ MISSIONS RÉCURRENTES :

En lien avec le Président de l'Université, la vice-présidente des Relations et Stratégies Internationales définit les orientations stratégiques de l'UPEC à l'international et assure le suivi de leur mise en œuvre.

La vice-présidente :

- concourt à la représentation de l'UPEC auprès des institutions nationales et des établissements partenaires étrangers et assure la contractualisation avec ces derniers. Elle porte une attention particulière aux consortiums internationaux dans lesquels l'UPEC est engagée - existants (Université de Galatasaray, Université de Sciences et Technologie d'Hanoï (USTH), French South African Institute of Technology (F'SATI)) et futurs ;
- est chargée de l'internationalisation de la recherche et des formations. Elle coordonne la politique de mobilité entrante et sortante des étudiants et des personnels, ainsi que l'accueil des étudiants internationaux ;
- conduit la politique de l'UPEC en matière de projets internationaux et de financements : bailleurs multilatéraux et bilatéraux (AFD, Expertise France, agences de développement et de recherche partenaires) et instruments européens destinés aux pays partenaires (mobilité internationale de crédits, renforcement de capacités), en lien avec la vice-présidente Europe. Elle développe les ressources propres associées ;
- travaille en étroite collaboration avec la vice-présidente Europe : elle anime la réunion du domaine Relations Internationales au sein de l'UPEC, co-animée avec la vice-présidente Europe. Les deux vice-présidences veillent à la cohérence de leurs périmètres, se coordonnent et relayent dans les instances et réseaux nationaux (FU, MESRE, Réseau VPRI, Campus France) et consortiums internationaux. Si besoin, elles se représentent mutuellement ;
- assure le suivi des chaires à vocation internationale à l'UPEC et représente l'Université dans les réseaux internationaux de prospective pour nourrir la réflexion stratégique à long terme de l'établissement.

■ ACTIONS PRIORITAIRES :

Les missions suivantes seront engagées dès l'automne 2026 et poursuivies tout au long du mandat.

La vice-présidente des Relations et Stratégies Internationales :

- place la recherche au cœur de la politique internationale, en adossant les partenariats aux écosystèmes de recherche-mobilité de l'établissement et en structurant l'action internationale autour d'un nombre resserré de réseaux thématiques interdisciplinaires portés par des responsables académiques et ouverts à l'ensemble des composantes. Ces réseaux ont vocation à faire de l'international à l'UPEC un espace d'innovation scientifique et pédagogique et une source de ressources nouvelles ;
- recense les initiatives internationales conduites par les enseignants, les enseignants-chercheurs et les composantes, les accompagne et les relie aux réseaux internationaux de l'UPEC, afin que des démarches aujourd'hui dispersées trouvent un cadre collectif, un appui institutionnel et des perspectives de développement. Elle s'appuie pour cela sur le réseau des Asseseurs RI dans les composantes et laboratoires ;
- donne à ces actions la visibilité qu'elles méritent, en interne comme auprès des partenaires : valorisation et communication des coopérations, événements scientifiques de vitrine, accueil de délégations et de formations destinées aux partenaires internationaux, sous une identité commune offrant un point d'entrée unique.

Pour toutes ces actions, la vice-présidence travaille en lien étroit avec la vice-présidence Europe et les autres vice-présidences concernées (recherche, formation), et s'appuie sur les forces et les compétences de la Direction des relations internationales, de la Direction de la recherche et de la valorisation, ainsi que de la DEVE et de la DiFPro pour les offres de formation internationales.

Enfin, la vice-présidence contribue à diversifier les ressources de l'université en organisant, quand les opportunités sont détectées, l'implication de l'université dans les réponses aux appels à projets et ce, en cohérence avec la stratégie internationale de l'établissement.

■ **CONFIDENTIALITÉ ET DÉONTOLOGIE :**

La Vice-Présidence s'engage à exercer ses fonctions dans le respect des principes de déontologie et d'intégrité scientifique de l'université, ainsi que des règles de confidentialité applicables aux informations dont elle aura connaissance dans le cadre de son mandat.